



Conseil d'établissement
École Le Rucher

Réunion tenue le 31 janvier 2022 en visioconférence

Étaient présents

Membres parents :

Arcand-Tourigny, Geneviève
David, Julie
Doyon, Kime
Handfield-Leblond, Chantal
Substituts:
Annie Miron

Membres du personnel :

Huot, Philippe
Langevin, Marc
Lavallée, Mylène
Sévigny, Catherine
Tanguay, Maryse

Substituts:

St-Pierre, Hélène

Direction

DesNoyers, Mathieu

Étaient absents

Albert Loïc
Langlois, Isabelle
Rachel Daigle
Jacques Marylaine

Ordre du jour

1. Ouverture de la séance et mot de bienvenue
2. Vérification du quorum
3. Lecture et adoption de l'ordre du jour
4. Revue et adoption du procès-verbal du 15 décembre 2021
5. Suivi du procès-verbal
6. Parole au public
7. Retour en classes au Rucher : information
8. Demande projet classe alternative 3^e et 4 année : adoption
9. Grille-matières 2022-2023 : approbation
10. Demande d'achat instruments de musique : adoption
11. Activités éducatives : adoption
12. Communication : information
13. Projet éducatif : information
14. Bacs à légumes : projet-école et ville de Sainte-Julie : approbation
15. Conférence aux parents : adoption
16. Comité cour d'école : information
17. Guide aux parents 2.0 : information
18. Activité de levée de fonds porte ton pyjama : adoption
19. Droit de parole :
 - 19.1 à la présidente;
 - 19.2 à la représentante au Comité de parents;
 - 19.3 aux enseignantes;
 - 19.4 à la représentante des professionnelles;
 - 19.5 à la représentante du service de garde;
 - 19.6 à la représentante du personnel de soutien;

Ce procès-verbal est disponible, mais il n'a pas encore été approuvé par le Conseil d'établissement.

	<p>19.7 à la direction</p> <p>20. Varia</p> <p>21. Levée de l'assemblée</p>
--	--

Geneviève Arcand-Tourigny
Présidente

Mathieu DesNoyers
Direction

Ordre du jour	Résolutions	Propositions/informations/commentaires
1.		<p>Ouverture de la séance et mot de bienvenue</p> <p>Ouverture de l'assemblée à 19h</p>
2.		<p>Présentation des membres et des substituts. Vérification du quorum et des présences.</p> <p>Nous avons quorum.</p>
3.	<p>271-CÉ 21.22.37</p>	<p>Lecture et adoption de l'ordre du jour</p> <p>SUR PROPOSITION de Véronique Meunier et adoptée à l'unanimité; IL EST RÉSOLU d'adopter l'ordre du jour.</p>
4.	<p>271-CÉ 21.22.38</p>	<p>Revue et adoption du procès-verbal du 15 décembre 2021</p> <p>SUR PROPOSITION de Mylène Lavallée et adoptée à l'unanimité; IL EST RÉSOLU d'adopter le procès-verbal.</p>
5.		<p>Suivi au procès-verbal</p> <p>La direction nous informe que la direction adjointe a communiqué avec la compagnie Yanimage pour la prise de photos et attends leur retour d'appel afin qu'elle lui soumette des dates pour septembre 2022.</p>
6.		<p>Parole au public</p> <p>Aucun public n'est présent ce soir.</p>

Ordre du jour	Résolutions	Propositions/informations/commentaires
7.		<p>Retour en classes au Rucher : information</p> <ul style="list-style-type: none"> - Retour sur l'enseignement en ligne : la direction nous informe que tout s'est relativement bien passé, mais l'enseignement en ligne a demandé une grande capacité d'adaptation pour l'ensemble du personnel. Le nombre d'élèves absents durant cette semaine n'a pas été trop élevé. - Le retour en présentiel avec les nouvelles consignes sanitaires se déroule bien. La logistique au niveau des absences est importante, car nous devons fournir de l'enseignement en ligne aux élèves absents. Jusqu'à maintenant, il y a eu 32 élèves qui ont été soit en isolement ou soit ont obtenu un résultat positif. La direction a réussi à produire un plan de contingence malgré la somme de travail que cela a représenté malgré que les précisions arrivent au compte-goutte et les changements sont quotidiens. En date d'aujourd'hui le 31 janvier, 6 élèves sont absents en raison de la Covid. - Nous aurons une orthophoniste, Mme Catherine Boyer, à temps partiel à compter du mois de mars et à temps plein (1,5 jour par semaine) d'ici la fin avril.
8.	271-CÉ 21.22.39	<p>Demande projet classe alternative 3^e et 4^e année : adoption</p> <p>Amandine Le-Huy, porte-parole de la classe alternative 3-4 a présenté à la direction leur projet de démarrage d'entreprise. La classe alternative 3-4 a constaté une problématique au niveau de l'environnement et a décidé de procéder à la création de papiers mouchoirs et de serviettes de table. Ce projet se veut d'être à la fois écologique et intégrateur au niveau des mathématiques.</p> <p>SUR PROPOSITION de Catherine Sévigny et adoptée à l'unanimité ; IL EST RÉSOLU d'adopter le projet de la classe alternative 3-4.</p>
9.	271-CÉ 21.22.40	<p>Grille-matières 2022-2023 : approbation</p> <p>Les enseignantes du préscolaire demandent de procéder à un changement majeur dans la grille-matière. Que les élèves du préscolaire bénéficient de 30 minutes de musique et de 30 minutes d'éducation physique chaque semaine au lieu de deux fois 30 minutes d'éducation physique. Il n'y a pas d'autres demandes de changements.</p> <p>Résolution: Geneviève Arcand-Tourigny propose d'accepter la grille-matière telle que présentée, mais en laissant la possibilité à l'Assemblée générale des enseignants de décider sur la répartition du temps de spécialistes au préscolaire. Le CÉ a un avis favorable pour un scénario proposant 30 minutes de musique et 30 minutes d'éducation physique.</p> <p>Cette résolution est adoptée à l'unanimité;</p>

Ordre du jour	Résolutions	Propositions/informations/commentaires
10.	271-CÉ 21.22.41	<p>Demande d'achat instruments de musique : adoption</p> <p>Il est proposé de procéder à l'achat de 30 djembés pour la somme de 2414,14\$ en utilisant les sommes ramassées lors de la campagne de financement du marché d'automne.</p> <p>SUR PROPOSITION de Kime Doyon et adoptée à l'unanimité; IL EST RÉSOLU d'adopter la proposition d'achat de 30 djembés.</p>
11.	271-CÉ 21.22.42	<p>Activités éducatives : adoption</p> <p>Les membres du conseil d'établissement ont été consultés par courriel le 24 janvier 2022 par la direction concernant les activités complémentaires en 3^e année.</p> <p>Cette consultation par courriel était nécessaire parce qu'une décision devait être prise à l'intérieur d'un court délai, avant la tenue de la présente rencontre du conseil d'établissement.</p> <p>Tous les membres ont répondu et donné leur avis sur le sujet de cette consultation.</p> <p>Tous les membres étaient en accord.</p> <p>EN CONSÉQUENCE, sur proposition de Geneviève Arcand-Tourigny, il est résolu à l'unanimité :</p> <p>DE CONFIRMER la décision prise par courriel.</p>
12.		<p>Communication : information</p> <p>Kime Doyon nous informe sur les développements de son plan de communication. Des membres du comité ont présenté des propositions à la direction afin d'améliorer concrètement les communications entre les parents et l'école. Des informations nous seront transmises plus tard.</p> <p>La direction nous informe qu'il y aura mise à jour des sites web des écoles du CSSP.</p>
13.		<p>Projet éducatif : information</p> <p>La direction mentionne que malgré le contexte sanitaire, nous gardons le projet éducatif au cœur de nos préoccupations et de nos actions. Le comité pédagogique travaille fort actuellement afin de préparer une activité</p>

Ordre du jour	Résolutions	Propositions/informations/commentaires
		prévue le 14 février prochain pour le personnel de l'école. Nous reverrons le plan d'action avec ses trois objectifs et tenterons d'alléger le troisième objectif.
14	271-CÉ 21.22.43	<p>Bacs à légumes : projet-école et ville de Sainte-Julie : approbation</p> <p>Étant donné que nous avons déjà un projet maison, il est résolu de ne pas participer avec la ville de Sainte-Julie à leur projet de bacs à légumes.</p>
15.	271-CÉ 21.22.44	<p>Conférence aux parents : adoption</p> <p>Compte tenu des mesures sanitaires, il est proposé que le CÉ offre des conférences aux parents via le web.</p> <p>SUR PROPOSITION de Philippe Huot et adoptée à l'unanimité; IL EST RÉSOLU d'adopter la proposition d'ateliers aux parents offerts par <i>Aidersonenfant.com</i> sous forme de capsules vidéo.</p>
16.		<p>Comité cour d'école : information</p> <p>Le comité est composé de M. Marc, M. Philippe, Mme Mylène, et des parents Kime Doyon, Rachel Daigle, Anik Bribosia, Annie Miron et Geneviève Arcand-Tourigny. Ils auront une rencontre dès qu'ils auront plus d'informations du CSSP particulièrement des ressources matérielles. L'asphaltage constitue le principal nœud du problème.</p> <p>Kime Doyon en est à l'élaboration d'une lettre afin d'informer et rassurer les parents qui se renseignent des suites du projet.</p>
17.		<p>Guide aux parents 2.0 : information</p> <p>Kime Doyon nous informe que le comité des communications mettra à jour le guide aux parents. Ils ont le désir de combiner celui de l'école avec celui du service de garde. Ils ont également le désir d'améliorer sa mise en page. Mme Mylène mentionne qu'il faudrait peut-être deux documents distincts au niveau légal. La direction va s'informer sur la légalité de combiner les deux.</p> <p>Mme Mylène mentionne qu'elle est obligée d'envoyer des doublons de courriels aux familles notamment à cause des enfants en gardes partagées.</p>
18.	271-CÉ 21.22.45	<p>Activité de levée de fonds porte ton pyjama : adoption</p>

Ordre du jour	Résolutions	Propositions/informations/commentaires
		<p>SUR PROPOSITION de Kime Doyon et adoptée à l'unanimité;</p> <p>IL EST RÉSOLU d'adopter que Le CÉ adopte la levée de fonds <i>Porte ton pyjama</i> pour l'Organisme Opération <i>Enfant-Soleil</i>. Il est entendu qu'une seule levée de fonds par année sera autorisée selon les critères suivants; un organisme à but non lucratif reconnu, ayant un but clair afin de l'expliquer aux enfants et qui soit en lien avec les enfants ou les valeurs de l'école.</p>
19.		<p>19 Droit de parole :</p> <p>1.1 À la présidente : -</p> <p>1.2 À la représentante du comité de parents : Julie David mentionne que le CSSP va revoir l'ensemble de ses sites web. Ils vont envoyer un sondage aux parents qui sera spécifique à chaque clientèle. Tout ceci dans le but de revoir ce qui est désuet et d'arrimer et d'intégrer tous les contenus. Ils commenceront par les sites web des écoles primaires.</p> <p>1.3 Aux enseignantes : Mme Maryse nous fait part de la soirée d'informations virtuelle qui a eu lieu au volet alternatif. Le 27 janvier dernier, ils ont rencontré les futurs élèves intéressés afin qu'ils voient concrètement ce qu'est une classe alternative.</p> <p>M. Marc explique aux membres du CÉ que le Carnaval de cette année sera reporté au printemps en raison des mesures sanitaires.</p> <p>1.4 À la représentante des professionnelles : -</p> <p>1.5 À la représentante du personnel de soutien : Le comité de lutte contre l'intimidation va se réunir prochainement afin de présenter un sondage qui sera rempli par les élèves au cours du mois de février et ayant trait à la lutte contre l'intimidation.</p> <p>M. Philippe remercie le personnel de soutien qui s'est bien mobilisé afin d'accompagner les élèves présents au service de garde lors de l'enseignement en ligne.</p> <p>Il souligne l'excellent travail de Mme Chantal au secrétariat.</p> <p>1.6 À la représentante du service de garde:</p> <p>Mme Mylène soulève la polyvalence et le professionnalisme de son personnel lors des journées d'enseignement en ligne.</p> <p>Le personnel fait preuve actuellement d'une belle générosité dans l'adaptation de leur horaire afin de pallier au manque de personnel.</p>

Ordre du jour	Résolutions	Propositions/informations/commentaires
		<p>1.7 À la direction :</p> <p>M.Mathieu revient sur la lettre écrite par Mme Julie David. Sur l'importance de remettre les élèves au cœur de nos priorités et sur l'importance de la collaboration entre la direction, le personnel et les membres du CÉ. Il en profite pour réitérer son plaisir de travailler à l'école Le Rucher, école qu'il a choisie pour ses élèves, le personnel et les parents.</p>
20.		<p>Varia</p> <p>Aucun varia n'est soulevé ce soir.</p>
21.	<p>271-CÉ 21.22.46</p>	<p>Levée de l'assemblée :</p> <p>SUR PROPOSITION de Mylène Lavallée et adoptée à l'unanimité; IL EST RÉSOLU de lever l'assemblée à 20h30.</p>

Hélène St-Pierre
En remplacement de Loïc Albert
Secrétaire